

INFORMATIONS UTILES



<https://www.cnracl.retraites.fr/employeur/prevention-risques-professionnels>
<https://www.espace-droit-prevention.com/>

Contactez-nous

contact-FNP@caissedesdepots.fr

demarche-prevention@caissedesdepots.fr

Pour déclarer vos AT/MP : <https://www.prorisq.org>
bnd@caissedesdepots.fr

FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION

de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

Prévention des accidents de service
et des maladies professionnelles



Amélioration
des conditions
de travail

Transitions
professionnelles

L'ACTION DU FONDS NATIONAL DE PRÉVENTION EN 2021

LES TEMPS FORTS

STATISTIQUES ET RÉGLEMENTATION

CHIFFRES CLÉS



Mot du Président

2021 aura été marqué par la poursuite de la pandémie et de ses impacts sur les collectifs de travail notamment chez les employeurs hospitaliers et territoriaux.

C'est pourquoi, afin de soutenir ces employeurs territoriaux et hospitaliers et leurs agents dans leur engagement quotidien, le Conseil d'administration de la CNRACL a décidé de prolonger le dispositif de soutien spécifique déployé durant la crise.

Dans une volonté d'être toujours plus proactif, et pour orienter l'action sur des thématiques identifiées comme prioritaires dans le cadre du programme d'actions 2018-2022, nous avons lancé trois appels à projets, tout en conservant un appui global à l'ensemble des employeurs dans leurs démarches de prévention.

Retrouvez dans cette plaquette les chiffres clés et temps forts de l'activité du FNP.

Le Fonds national de prévention de la CNRACL a été créé par l'article 31 de la loi 2001-624 du 17 juillet 2001. Placé au sein de la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), il est géré par la Caisse des dépôts et consignations. Il s'adresse aux collectivités territoriales, établissements publics de santé et leurs agents.

Instances

Le Conseil d'administration de la CNRACL, appuyé par sa formation spécialisée, la Commission d'invalidité et prévention composée de représentants des employeurs et des affiliés siégeant aux côtés des représentants des ministères de tutelle, fixe la stratégie et les orientations du FNP

Cadre d'intervention

Les modalités d'intervention du FNP de la CNRACL sont définies dans un programme d'actions approuvé par le Conseil d'administration de la CNRACL, après avis des conseils supérieurs des fonctions publiques territoriale et hospitalière

Missions

- L'établissement de statistiques sur les accidents de service et les maladies professionnelles (FPT et FPH)
- L'accompagnement des actions de prévention
- L'élaboration des recommandations d'actions

Janvier

Diffusion d'un guide "Intégrer les principes de santé et de sécurité au travail dans les projets de construction ou de rénovation d'EHPAD" (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes)



Février

Lancement d'un appel à projets portant sur l'amélioration des conditions de travail des auxiliaires de puériculture

Tenue d'un comité scientifique et technique sur les violences externes

Avril

Lancement d'un appel à projets portant sur l'amélioration des conditions de travail dans les métiers des services à la personne à domicile

Juillet

Diffusion de vidéos permettant d'accompagner la diffusion et l'usage d'une nouvelle cagoule filtrante pour les sapeurs-pompiers en partenariat avec la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC)

Octobre

Lancement d'une enquête sur les besoins et priorités des employeurs publics en matière de prévention des risques professionnels

Novembre

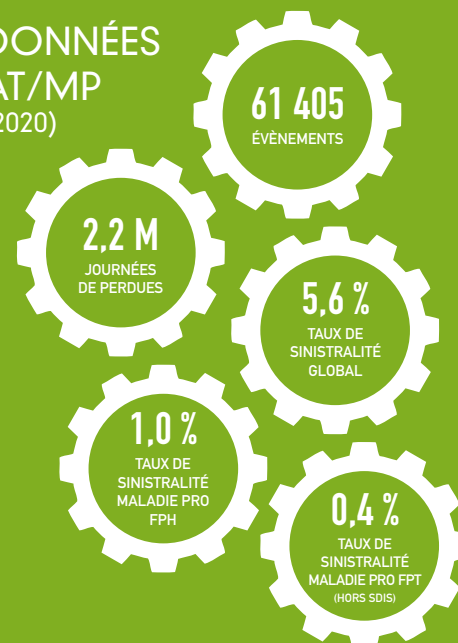
Lancement d'un appel à projets portant sur la prévention des violences externes

Publication d'une plaquette "Les 20 ans du FNP de la CNRACL"

Décembre

Prolongation jusqu'à fin 2022 du dispositif spécifique d'accompagnement lié à la crise sanitaire

DONNÉES AT/MP (2020)



ESPACE DROIT DE LA PRÉVENTION

Le FNP propose un site gratuit dédié à la réglementation en matière de prévention des risques applicable à la fonction publique territoriale et à la fonction publique hospitalière.

Veille réglementaire

Près de 70 actualités publiées en 2021 dont près d'1/3 demeurent relatives à la Crise sanitaire

Fiches pratiques

Organisées autour du droit et de l'organisation de la prévention des risques professionnels, de la prévention des risques professionnels et de la portée des responsabilités administrative, pénale et professionnelle..

> En 2021, 3 fiches métiers : auxiliaires de puériculture, agents spécialisés des écoles maternelles, aides à domicile

Autres

Vidéos sur le télétravail

3 webinaires : 1 relatif à la crise sanitaire et 2 sur les RPS



8 025,6 K€

engagés pour accompagner 85 nouveaux employeurs



Versement de

1 876,2 K€

aux employeurs territoriaux et hospitaliers

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER



419,5 K€

pour démarche de prévention



484 K€

dispositif spécifique crise sanitaire



7 122 K€

Appels à projets